

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 476 466

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 04660

(54) Présentoir pour échantillons de revêtements de sols ou de murs.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). A 47 F 7/17.

(22) Date de dépôt..... 27 février 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 35 du 28-8-1981.

(71) Déposant : SOMMER EXPLOITATION, société anonyme, résidant en France.

(72) Invention de : Yves Chevalier.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Germain et Maureau, Le Britannia — Tour C,
20, bd E.-Déruelle, 69003 Lyon.

L'invention a pour objet un présentoir pour échantillons de revêtements de sols ou de murs, et elle concerne plus précisément un présentoir destiné à des échantillons de matériaux suffisamment minces pour être 5 présentés en rouleaux, le terme "matériaux" devant être pris dans un sens très général pour englober tous textiles, toutes matières plastiques, tous papiers,

Les applications de ce présentoir sont donc vastes; et si dans le texte ci-après ce présentoir est décrit dans le 10 cas de son application à des échantillons de revêtements de murs, il ne faut pas y voir là une limitation de sa portée, car il est évident que ce présentoir convient aussi à la présentation d'échantillons de revêtements de sols.

15 Ce présentoir est constitué par une pluralité de tubes cylindriques qui, revêtus extérieurement par un échantillon du revêtement à présenter, servent intérieurement de logement à un autre échantillon et coopèrent chacun avec deux doigts qui, solidaires de deux barres longitudinales servant de bâti, pénètrent dans les deux extrémités du tube, l'une de ces extrémités comportant une fente longitudinale et coopérant avec une bague intérieure comportant elle aussi une même fente longitudinale, de telle sorte qu'il suffit, par rotation de cette bague 25 dans le tube, de mettre en concordance les deux fentes pour permettre la mise en place ou l'extraction du tube sur ou hors des deux doigts porteurs.

L'invention sera bien comprise d'ailleurs à l'aide de la description qui suit, en référence au dessin schématique annexé représentant, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de ce présentoir :

Figure 1 en est une vue en perspective;

Figures 2 et 3 sont, à plus grande échelle, des vues en perspective de l'un de ses rouleaux, respectivement 35 sans et avec la bague associée à l'une de ses extrémités;

Figure 4 est, à plus grande échelle, une vue en coupe longitudinale de l'un de ses rouleaux en position d'utili-

sation sur le présentoir; et

Figure 5 est, à plus grande échelle encore, une vue en coupe transversale quivant 5-5 de figure 4.

A la figure 1, 1 désigne de façon générale une unité 5 de présentation solidaire d'un support 2 qui peut être une colonne, un piétement ou tout autre organe fixe ou mobile, étant entendu que ce support 2 peut porter un nombre quelconque d'unités de présentation 1, dont les positions relatives peuvent être très variées, par exemple 10 superposées, juxtaposées, décalées,

L'originalité du présentoir réside dans l'agencement de son unité de présentation 1. Chaque unité comporte en effet un cadre formé par deux traverses 3, dont l'une est solidaire du support 2, et par deux barres rigoureusement 15 parallèles 4. Chacune de ces barres porte une pluralité de doigts 5 qui sont situés à intervalles réguliers et sont dirigés les uns en regard des autres. Ce sont ces doigts 5 qui sont destinés à servir de supports aux éléments proprement dits de présentation des échantillons.

Ces éléments de présentation consistent chacun en un 20 tube cylindrique 6 réalisé en un matériau quelconque, par exemple en matière plastique. Par sa face extérieure ce tube 6 sert de surface d'appui à un échantillon de revêtement 7 à présenter, échantillon qui est par exemple 25 fixé par collage; et ce tube 6 délimite une chambre servant de logement à un autre échantillon 8 du même revêtement.

A l'une de ses extrémités, ce tube 6 présente une fente longitudinale 9 s'étendant sur une courte longueur; et à l'intérieur de la même extrémité, le tube 6 contient 30 une bague 10 présentant une fente longitudinale 12 qui lui donne une certaine élasticité transversale et permet ainsi de la faire tourner assez aisément à l'intérieur du tube 6.

Si l'on considère que la longueur du tube 6 est très légèrement inférieure à l'écartement entre les deux barres 35 4 du cadre servant d'unité de présentation, on conçoit immédiatement qu'il n'est possible d'introduire un tube 6 sur deux doigts 5 de ce cadre qu'après avoir pris soin de

mettre en concordance la fente 9 du tube 6 et la fente 12 de la bague 10. Grâce à cette concordance, la mise en place du tube est possible; et après cette mise en place, il suffit de faire tourner manuellement la bague 10 à 5 l'intérieur du tube 6 pour décaler les fentes 9 et 12 l'une par rapport à l'autre et rendre alors impossible l'extraction du tube 6 hors des doigts 5, et donc hors du cadre.

Ce présentoir a l'avantage de permettre à quiconque 10 de se rendre visuellement compte de l'aspect des échantillons de revêtements qui sont fixés sur la face extérieure des tubes 6, mais il permet éventuellement aussi de se rendre compte de la contexture des échantillons présentés. Il suffit en effet pour cela de dégager tel ou tel tube 6 15 hors du cadre de présentation pour permettre ainsi d'extraire l'échantillon contenu dans ce tube et d'en prendre une connaissance plus approfondie, notamment en le touchant et en le présentant dans une ambiance autre que celle dans laquelle est situé le présentoir.

20 Comme il va de soi, l'invention ne se limite pas à la seule forme d'exécution de ce présentoir qui a été ci-dessus indiquée à titre d'exemple; elle en embrasse au contraire toutes les variantes de réalisation, quels que soient notamment le nombre et la disposition relative 25 des diverses unités de présentation associées sur un même support.

REVENDICATION

Présentoir pour échantillons de revêtements de sols ou de murs, caractérisé en ce qu'il est constitué par une pluralité de tubes cylindriques (6) qui, revêtus extérieurement par un échantillon (7) du revêtement à présenter, servent intérieurement de logement à un autre échantillon (8) et coopèrent chacun avec deux doigts (5) qui, solidaires de deux barres longitudinales (4) servant de bâti, pénètrent dans les deux extrémités du tube, l'une de ces extrémités comportant une fente longitudinale (9) et coopérant avec une bague intérieure (10) comportant elle aussi une même fente longitudinale (12), de telle sorte qu'il suffit, par rotation de cette bague dans le tube, de mettre en concordance les deux fentes pour permettre la mise en place ou 15 l'extraction du tube sur ou hors des deux doigts porteurs.

FIG.1

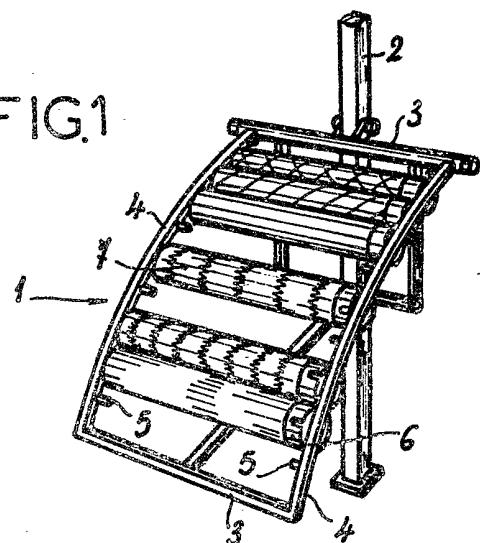


FIG.2

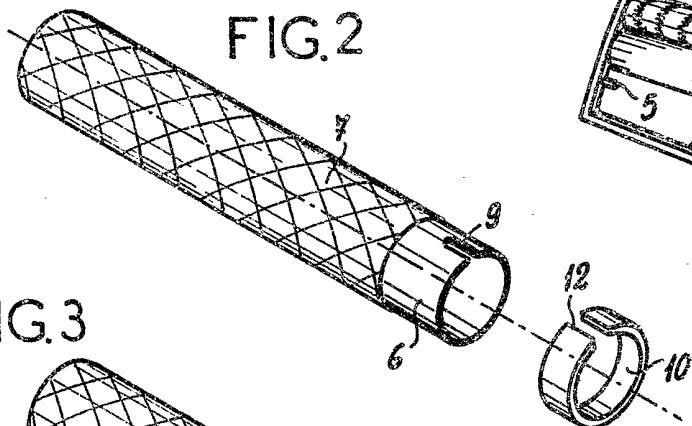


FIG.3

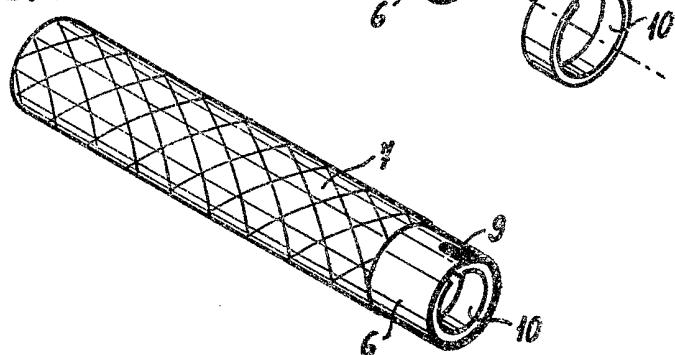


FIG.4

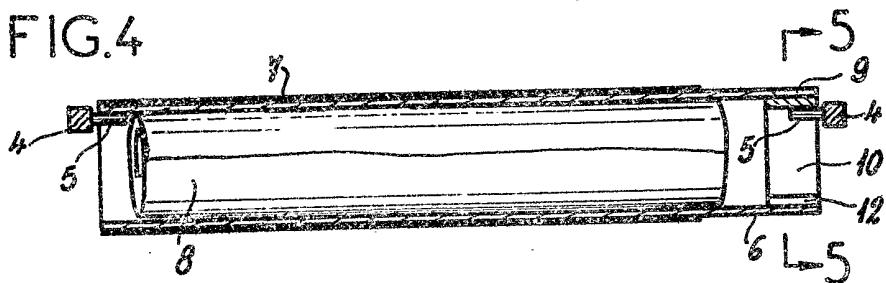


FIG.5

